



SOMMAIRE

- P.1. Edito. Calendrier
- P.2. Dossier—stagiaires, formation initiale
- P. 3. Bilan de rentrée, dé-concentration de la gestion de carrière des agrégés
- P.4. Des réunions et des stages pour toutes et tous. En bref

stages syndicaux et réunions d'information : voir en page 4

Certifications FLE, arts, LCA, LV: inscriptions du 26/09 au 18/10

Le danger de l'extrême droite n'est pas écarté

Le soulagement ressenti aux résultats des législatives ne doit pas masquer les progrès du RN à l'Assemblée. Le parti d'extrême-droite se retrouve même à cautionner le choix du premier ministre Barnier après les attermolements du Président, qui a profité des JO pour retarder la nomination dans l'objectif de ne pas remettre en cause sa politique libérale en général et la loi retraites en particulier.

L'étude du budget s'en trouve reculée début octobre. Les annonces des uns et des autres sur la dette publique préparent l'opinion à une nouvelle cure d'austérité. Mais si la dette publique a tellement augmenté sous E. Macron, c'est en conséquence des choix politiques en matière de recettes (cadeaux fiscaux aux entreprises, fin de l'ISF...). Or le vote RN se nourrit notamment de services publics atrophiés par le manque de moyens. Et le service public d'éducation en a fait les frais. Nous l'avons particulièrement constaté à Paris avec la baisse continue du nombre de postes, les fermetures de classes et d'établissements, les suppressions d'options, les effectifs croissants.

La réforme Attal qui a voulu mettre en place le tri des élèves avec les groupes de niveaux ne s'applique à la lettre que dans très peu de collèges parisiens grâce à la mobilisation, mais les groupes hétérogènes en barrette nuisent tout de même aux emplois du temps et rognent la liberté pédagogique. Cette mesure, comme celle des uniformes en expérimentation dans certains collèges, comme celle du SNU, fleure bon la réaction, croit empêcher l'arrivée du RN en s'inspirant de ses idées, mais participe en réalité à la casse de notre école : les conditions de travail et d'études dégradées (lire l'article page 3) peuvent conduire vers de la désespérance et un vote RN.

Cette présentation du budget début octobre est le moment idéal pour dire non à la casse du service public, pour réclamer l'abrogation de la loi retraites et réclamer des hausses de salaires. Retrouvons-nous dans la grève et la manifestation du 1^{er} octobre.

Thomas Baniol et Kitty Valcke,
co-secrétaires généraux
du SNES-FSU Paris



Rémunérations, emplois, budgets :

Se mobiliser pour la Fonction publique et les services publics le mardi 1^{er} octobre !

14h Denfert Rochereau

Stagiaires - Le SNES-FSU à l'appui des nouveaux collègues

Comme chaque été, nos militant-es ont assuré une permanence, notamment pour les stagiaires ; en effet, la connaissance de leur établissement se faisant, encore et toujours, bien souvent après leur fermeture, ils sont dans l'incapacité à prendre contact avec leur tuteur afin de connaître les niveaux auxquels ils vont enseigner, les manuels utilisés, etc. Nos militant-es se sont donc employé-es à faire le lien entre eux, à répondre à leurs nombreuses questions et inquiétudes sur les erreurs d'horaire de stage et les contestations possibles ou sur les aides proposées pour le logement, qui est une véritable problématique dans notre académie surtout quand on apprend qu'on doit faire son stage à 300 km de son académie de concours ! Il a fallu aussi les rassurer quand ils n'avaient toujours aucune nouvelle de leur mutation ou qu'ils s'inquiétaient de la suite de leur prolongation ou de leur renouvellement de stage. Tout ce stress est amplifié par l'opacité du mode d'affectation des stagiaires entretenue par le ministère depuis 2022 avec la réforme des concours Blanquer : le SNES-FSU réclame la communication de l'ensemble des barèmes retenus pour les lauréats ainsi que les barres d'entrée en académie par discipline et type de stagiaires. **1242 postes sont non pourvus** aux concours de recrutement cette année ; ne créons pas un nouvel effet repoussoir par cette **entrée dans le métier, souvent perçue comme brutale !**

La rentrée des stagiaires, dès le 26 août, a été un autre temps fort puisque le SNES-FSU Paris, seul syndicat représenté, était présent lors de ces journées avec les fameux tote bags contenant le mémo stagiaires et d'autres documents rédigés par nos militant-es spécialement pour eux. Notre présence, toujours bien accueillie, nous a permis de constater, encore, la désorganisation chronique de cette rentrée ; en effet, différents types de stagiaires y étaient convoqués, même ceux des concours internes qui n'étaient donc pas concernés et certains sont repartis, en catastrophe, car ils effectuaient bien leur stage à Paris mais pas leur formation INSPE. Encore plus inquiétant : les instances, elles-mêmes, étaient dans l'incertitude sur le nombre réel des stagiaires attendus !



Rappelons aussi que ces journées de rentrée ne sont **pas rémunérées** ; même si nous incitons les stagiaires à s'y rendre afin d'obtenir toutes les informations nécessaires et ne pas être noté-es absent-es, le SNES-FSU réclame toujours leur paiement puisque le contrat de stage ne débute qu'au 1^{er} septembre.

La **multitude des statuts** de stagiaires, à ce jour, ne facilite pas, il est vrai, le bon déroulement de leur accueil ; après le concours, il y a ceux en stage mi-temps ou à temps plein, et avant le concours, il y a les AED prépro, qui ne se consacrent en aucun cas aux missions des AED, dès la licence, les M1 et M2 en MEEF et les contactuels alternants : tous ont des stages d'observation puis en responsabilité, encadrés par des tuteurs toujours plus sollicités, à bout de souffle et dont on manque, aujourd'hui, cruellement ! Le SNES-FSU revendique pour eux une meilleure formation et une revalorisation de leur statut et de leur rémunération.

Nos militant-es restent mobilisé-es : en effet, même si **l'ajournement de la réforme de la formation initiale est une victoire** car elle promettait à nos métiers un déclasserement salarial et sa déprofessionnalisation, le SNES-FSU réclame une uniformisation des modalités de recrutement afin que le mi-temps, complété par une formation à l'INSPE, redevienne la norme : nos métiers s'apprennent et les **stagiaires ne sont pas là pour palier le manque, toujours plus criant, de professeurs !**

Les militants restent aux côtés des stagiaires pour tous les moments clés de l'année (classement, mutations et titularisation) et assurent des permanences dans les INSPE.

Les élections des représentant-es des étudiant-es de l'INSPE auront lieu les 5 et 6 novembre 2024 : soutenez vos camarades en vous présentant sur la liste FSU et, surtout, soyez nombreux à voter.

Collèges et lycées parisiens - des conditions de rentrée encore dégradées cette année

Des effectifs trop lourds

La question des effectifs est très prégnante en cette rentrée. En collège, les maximum par groupe sont atteints presque partout et dépassés avec l'inclusion des ULIS ou UPE2A, avec la place à faire pour les AESH. Deux fermetures de classe sont actées à Louise Michel malgré la mobilisation des collègues et plusieurs divisions y atteignent les 30 élèves, dépassant largement le seuil de 28 pour un collège de groupe 3. En lycée, fini les satisfecit de l'ancien recteur sur les effectifs en lycée. Les 36 élèves en seconde sont une norme dans de nombreux établissements, et on monte jusqu'à 38 en seconde à Ferry, 39 à Henri IV. Les groupes de spécialité à 40 existent toujours. Dans les lycées qui accueillent davantage d'élèves en difficulté, le «capage» à 30 n'est pas respecté (Voltaire, Diderot). La journée de grève à Duruy a permis une légère amélioration en lycée, pas au collège. Voltaire est allé porter cette question au rectorat.

Des emplois du temps dégradés

La réforme Blanquer du lycée continue de sévir et de poser des problèmes de construction d'emplois du temps (Balzac, Hélène Boucher particulièrement). On continue d'envoyer des élèves vers le CNED, même pour une spécialité comme HGGSP! Les emplois du temps des élèves comme des enseignants connaissent des amplitudes accrues, des déséquilibres forts entre semaines, des difficultés pour que les élèves puissent déjeuner. Des préconisations médicales de collègues sont dans ce cadre très difficiles à faire respecter. En collège aussi les emplois du temps sont touchés par le «choc des savoirs» quand les groupes sont mis en place. Si les collèges qui trient les élèves sont minoritaires, les conséquences de la mise en place de groupes hétérogènes entraînent de fortes contraintes d'emploi du temps. Localement il faut remplir les registres Santé et Sécurité au Travail pour faire remonter nos conditions de travail dégradées.

« Choc des savoirs»: les conséquences annoncées se réalisent

La «prépa-seconde» installée à Diderot, avant généralisation à tous les élèves n'ayant pas le brevet, ne fait pas le plein, accueille un élève ayant le brevet, ne propose que l'Espagnol alors que des élèves sont germanistes... Les groupes en collège, de niveaux ou hétérogènes, entraînent non seulement des contraintes fortes d'emploi du temps, mais aussi une restriction de la liberté pédagogique, des problèmes pour organiser projets, sorties et voyages, pour trouver des professeurs principaux. Pour les établissements appliquant la réforme à la lettre, les déséquilibres entre le groupe des «forts» (jusqu'à 35 élèves) et des «faibles» (15 élèves) sont mal vécus par les collègues, sans revenir sur le fond de cette réforme qui n'a aucun soutien scientifique. Le SNES-FSU continue à lutter contre elle. Lors de l'audience des organisations syndicales de l'éducation à l'Assemblée, toutes ont accepté une déclaration commune exigeant de revenir sur le «choc des savoirs», même celles qui le soutenaient au départ. Rappelons que les collèges privés ont refusé cette réforme, comme les lycées privés ont souvent contourné celle de Blanquer en reconstituant les filières.

Se mobiliser contre l'austérité annoncée dans l'Education

La question du budget, qui sera examinée début octobre, est un moment important pour se mobiliser: en effet, si l'Education nationale subit à nouveau une cure d'austérité, les effectifs par classe vont continuer à augmenter, les DHG baisser et entraîner une diminution de l'offre de formation, des options en particulier, des classes voire des établissements vont continuer à fermer, conformément aux pistes envisagées dans le rapport conjoint des IG de l'EN et des finances. **Emparons-nous du 1er octobre pour manifester notre désaccord avec la politique libérale qui nuit tant aux services publics, à l'Education en particulier. Le choix des gouvernements Macron de se priver de recettes (cadeaux aux entreprises, aux grandes fortunes) ne doit pas être oublié: un autre budget est possible.**

Agrégés: déconcentration de la gestion des carrières

Attention, en juillet 2024 et par décret, la gestion des opérations de carrière des agrégé·e·s a été déconcentré au niveau académique. Les avis des agrégés sont à présent posés par le Recteur et les contestations se font au niveau du Rectorat et non plus du ministère. Ce décret, censé améliorer la gestion des personnels et raccourcir les délais (mais sans personnels en nombre plus grand dans les rectorats...) est en réalité un acte politique grave: comment ne pas s'inquiéter d'une nouvelle phase de déconcentration, voire de régionalisation de la gestion des enseignant.e.s qui va à l'encontre de la dimension nationale et unifiante du système éducatif. *Pour les recours RV de carrière: voir site*

Des réunions et des stages pour toutes et tous : à vos agendas !



- **Mercredi 25 septembre 2024 à 17h : réunion de rentrée spéciale TZR** dans nos locaux à Arcueil et en distanciel, pour faire le point sur la rentrée et vous permettre poser toutes vos questions aux militant·es du SNES-FSU Paris en charge du secteur: arrêté d'affectation, procès

verbal d'installation, emploi du temps, ventilation de service (VS), relations avec la direction, pacte, droits des TZR (ISSR, RAD, ...)

- **Mardi 15 octobre 2024 à 18h : réunion de rentrée spéciale NON TITULAIRES** en visioconférence : bilan de la rentrée (contrat, arrêté d'affectation, emploi du temps, signature de la ventilation de service (VS), paiement du salaire, relations avec la direction, pacte), échéances de l'année (renouvellement de contrat, entretien avec le chef d'établissement, droits des non titulaires en tant qu'enseignant·e-s, CPE, PsyEN.

- **Jeudi 17 octobre journée : stage COLLEGE** : le point sur les réformes, leur mise en place différenciée dans les collèges parisiens, les actions à mener pour continuer à réclamer la fin du « choc des savoirs ». Il sera animé conjointement par les camarades du secteur collège de l'académie et du secteur collège du SNES-FSU national.

- **Jeudi 7 novembre : stage AESH « Du PIAL au PAS : vers quel métier pour les AESH ? »**

Sans avoir concerté les organisations syndicales, l'exécutif a décidé, en avril 2023, de la transformation des PIAL en PAS (expérimentation dans quatre départements cette année puis généralisés à la rentrée 2026). Flexibilité, mutualisation à ou-

trance, « rationalisation » : quels impacts sur notre métier d'AESH ?

- **Mercredi 27 novembre après-midi : stage CPGE**. Animé par Julien Luis du secteur CPGE du SNES-FSU national, ce stage permettra de faire le point sur l'actualité des CPGE.

- **Mardi 3 décembre 2024: stage NON-TITULAIRES enseignants, CPE et PsyEN**

Pour aborder les droits et obligations, les indemnités, le traitement, la CDIisation, les concours, la formation continue, le congé de formation...et poser toutes vos questions!

- **Mardi 17 décembre : stage CARRIERE « Cette année, je me penche sur ma carrière ! »** Gagner un échelon, passer en hors-classe, obtenir la classe exceptionnelle : ce sont à chaque fois des dizaines d'euros en plus sur le bulletin de paye, à la fin du mois. Chacun doit s'emparer de sa carrière ! Nos carrières sont notre acquis : en comprendre le fonctionnement, être conseillé·e et informé·e est un enjeu capital.

- **Jeudi 23 janvier : stage LYCEE « Peut-on encore évaluer nos élèves au lycée ? »** Animé par Alice Cardoso qui a longtemps travaillé au secteur lycée du SNES national ainsi qu'au secteur métier, il permettra de revenir sur les difficultés de l'évaluation en lycée depuis les réformes Blanquer du bac et du lycée, et l'usage accru de l'IA. Intervenant: à venir.

Inscription en ligne via votre espace adhérent.

En bref

- **Cité scolaire Victor Duruy** : grève contre les effectifs trop lourds. En juin, les collègues mobilisés contre une hausse des effectifs ont prévenu qu'ils n'accepteraient pas des classes à plus de 30 en collège et de 35 en lycée. Or à la rentrée, les classes de 4^e et de 3^e sont déjà toutes remplies et le seuil de 30 sera dépassé avec l'inclusion des élèves d'UPE2A. Côté lycée, plusieurs classes dépassent le seuil de 35, sans compter les groupes à effectif excessif. Les collègues se sont donc mis en grève le mardi 3 septembre.

- **Cité scolaire Voltaire** : mobilisation contre les effectifs trop lourds. Lors de l'AG de rentrée, plus de 70 collègues se sont réunis. Devant les effectifs trop lourds et notamment le non-respect par le rectorat du « capage » à 30 en seconde, une journée de grève avec rassemblement devant le rectorat a eu lieu le 4 septembre.

- **Cité scolaire Paul Valéry** : nombreux retards dans la livraison après les travaux : des cours annulés au dernier moment faute de matériel, des conditions de travail dégradées... la colère monte.

- **Elections et congrès FSU**: nous voterons dans nos établissements ou par correspondance (isolés ou retraités) du 7 au 28 novembre pour désigner l'orientation de la FSU. Le congrès de la FSU 75 aura lieu les 9 et 10 janvier et le congrès de la FSU du 3 au 7 février. Plus d'infos à venir.

- **Frais de transport et forfait mobilité durable 2024-2025**: La prise en charge du pass NAVIGO pour les fonctionnaires se fait à 75%. Attention la procédure est désormais dématérialisée (colibris). Et n'oubliez pas : cette indemnité est, depuis deux ans, cumulable avec le forfait mobilité durable si vous covoituez ou faites du vélo (la demande sera à faire, via colibris également, en décembre). Plus d'infos sur le site

www.paris.snes.edu

